UN BON MARCHE!

UNE Belle Habitation Sucrière et Cotonnière, située à Bellevue, à environ 3 milles de la ville des Opelousas, mesurant 1000 arpents de terre, en partie bien boisée. Il y a sur les lieux une belle Sucrerie en briques avec une excellente machine à vapeur, un bon Moulin à coton, et une des plus belles maisons de résidence de la Paroisse, magasins à maïs, cabânes à nègres, &c., &c. Et joignant cette superbe habitation se trouve un morceau de terre boisée de 1200 arpents sur lequel les propriétaires de cette habitation ont le privilège de prendre du bois pour l'usage de l'habitation.

Egalement 22 Esclaves, des deux sexes et d'âges divers, parmi lesquels il y a 16 travailleurs.

Le tout ensemble sera vendu à un prix et à des conditions avantageuses à l'acquéreur.

Adjoignant cette habitation, se trouve un morceau de 400 arpents terre, qu'on peut également acheter.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, ou au bureau du *Courrier des Opelousas*. MICHAEL KING,

9 Juin 1860.] Près des Opelousas.

A vendre a l'amiable.

UNE CERTAINE

HABITATION SUCRIERE

située dans la Paroisse St. Landry, sur la rive Est du Bayou Crocan ou Têche, bornée en-haut par des terres appartenant à Mudd, et en-bas par des terres appartenant à Terrell, ayant environ 18 arpents de face sur ledit Bayou Crocan, sur une profondeur d'environ 40 arpents, plus ou moins, contenant sept cent dix-huit arpents, plus ou moins, de superficie, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont érigées. Aussi

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE,

communément connu être le *Thompson Tract*, situé dans la susdite Paroisse St. Landry, sur la rive Ouest du Bayou Crocan ou Têche, ayant 14 arpents de face sur ledit bayou, sur une profondeur irrégulière ; borné en-haut par des terres appartenant à Thos. B. Knox et Prudhomme, en-bas par des terres appartenant à, ou connues être le *Nugent Tract*, et sur l'arrière par des terres appartenant à Thos. H. Lewis, situé presque vis-à-vis de ladite habitation sucrière, et contenant 428 arpents plus ou moins.

☞Pour les conditions, s'adresser à John H. Ilsley, agent de Richard McAll, dans la Paroisse Ascension, ou à R. McAll lui-même, à 4 milles en-haut de Donaldsonville.

18 Février 1860—tf

AVIS.

MA FEMME, Régina Franquez, ayant abandonné le domicil conjugal sans raisons valables, le public est par le présent averti que je ne paierai aucune dette contractée par elle dès aujourd'hui

PERDRIX.

Washington, Lne., 16 Juin 1860—1m

Récemment reçu et à vendre :

50 barils Poil a platrage,
30 bagls Farine,
Jambons frais passés au sucre,
Champagne, des marques de Heidsciek, La Perle, La Veuve Cliquot & Golden Star. McHUSBAND.

Opelousas, 16 Juin 1860.

Arrangement pour les eaux basses,

Le superbe Bateau à vapeur MINNESOTA, d'un faible tirant d'eau, et commandé par le Capitaine C. C. Pickett, prendra la place du *Silver Heels* pendant la saison des eaux basses, partant de Washington le Mercredi à 10 heures du matin, et de la Nouvelle-Orléans le Samedi à 5 heures de l'après midi. Cinq Barges seront constamment prêtes à transporter le frêt de l'intérieur des bayous à bord du Minnesota. Le public peut être sûr de la ponctualité des voyages de ce bateau, comme aussi qu'il demeurera dans cette navigation pendant toute la durée eas basses, étant parfaitement construit pour parcourir les bayous. Le tarif du frêt sera le même que celui à bord des autres bateaux de la même navigation.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à Pitre & Coreil, Washington, Lne. [9 Juin 1860.

MEUBLES NOUVEAUX.

LE soussigné vient d'arriver de la Nlle-Orléans avec un assortiment complet de beaux Meubles, tels que

ARMOIRES, SOFAS,
BOIS-DE-LITS, TOILETTES,
LAVABOS, CHAISES,
BUREAUX, &c., &c., &c.

Les plus beaux et les meilleurs meubles peuvent actuellement être achetés à bon marché, au Magasin de Meubles de LOUIS VATTER.

Opelousas, 9 Juin 1860.

A VENDRE.

Un Carrosse de seconde main, réparé à neuf—et une vieille Barouche.

S'adresser au bureau du Courier.

Residence a vendre.

UNE RESIDENCE, située dans un des bons quartiers de la ville des Opelousas, sera vendue à des conditions avantageuses.

S'adresser au bureau du *Courrier*.

12 Mai 1860—tf

On demande

UNE gardienne vigilante d'enfant, de 15 à 18 ans, recommandée comme excellente bonne d'enfant.

S'adresser à Harris & Brother, à Washington, Lne. [9 Juin 1860.

AVIS.

LE soussigné annonce respectueusement à ses pratiques que les Groceries étant des marchandises qui ne s'achètent que pour du comptant, toutes sommes qui lui sont dues sont payables le 1er de chaque mois.

Il espère, et exigera dorénavant, le payement ponctuel de tout le monde, ou du comptant sur livraison de ses groceries.

A. J. BALDWIN.

Washington, 26 Mai 1860.

ARPENTAGE.

LES soussignés s'étant associés sous la raison de Chevis & Ritchie, dans le but d'arpenter, de désigner, d'acheter et de vendre des terres par commission, s'occuperont avec attention et ponctualité de tous ordres confiés à leurs soins.

Ils espèrent, en raison de leur connaissance familière du pays, et une stricte attention dans la charge de leurs affaires, mériter et obtenir le patronage du public.

☞Leur bureau est à Washington, Lne.

F. F. CHEVIS.
9 Juin 1860.] H. B. RITCHIE.

EZEKIAH HAYS,

Député Arpenteur des Etats-Unis.

☞ Bureau à sa résidence, encoignure des rues Court et South, aux Opelousas,

9 Juin 1860.

AVIS.

J. H. & THOMAS OVERTON *Avocats*

S'ETANT associés pour la pratique de leur profession, assisteront *régulièrement* aux Cours de District des Paroisses St. Landry, Calcasieu, Rapides et Avoyelles, ainsi qu'aux sessions annuelles de la Cour Suprême, à Alexandrie et aux Opelousas.

Bureau aux Opelousas, Lne. [24 av 1858.

AVIS.

LE public est par le présent informé que Saml. P Clark est pleinement autorisé à agir comme mon agent durant mon absence, JOSEPH GIBBS.

Opelousas, 23 Juin 1860.—3m

Etat de la Louisiane.

Cour de District.—Paroisse St. Landry.—No. 9004.

ROBERT H. LITTELL, de la Paroisse St. Landry, Administrateur de la Succession de feu Joseph Mansfield décédé, ayant présenté un Tableau Final de son administration de ladite succession, accompagné d'une pétition demandant l'homologation d'icelui ;—Et attendu qu'il a été fait droit à la demande de ladite pétition par ordre de la Cour susdite en date du 31 Mai 1860.

En conséquence, avis est par le présent donné aux intéressés dans cette succession, d'avoir à déduire leurs raisons, si aucune ils ont, par écrit, à mon bureau, dans les trente jours qui suivront la date du présent avis, pour lesquelles ledit Tableau ne serait pas homologué, l'Administrateur déchargé de toute responsabilité ultérieure, et son cautionnement cancellé. L. LASTRAPES, Greffier.

Opelousas, 2 Juin 1860.

Succession de feu Jean Pierre Close.

TOUS ceux qui ont des réclamations contre la Succession de Jean Pierre Close décédé, sont priés d'en faire inscrire le montant au Bureau du Greffier de la Cour de District, afin que l'Administrateur puisse s'assurer du montant des dettes dudit défunt.

[illegible]SE, Admr.

Opelousas, 23 Juin 1860.

Aux Contribuables de la Ville.

LE Rôle des Taxes de la Ville des Opelousas, pour l'année 1860, est maintenant complet et exposé à l'examen public, au bureau du Shérif, à la Maison de Cour, durant le délai légal, à l'expiration duquel temps, il sera placé entre les mains du Collecteur de la Ville pour en faire la collection.

JAMES RAY, Président.

Opelousas, 23 Juin 1860.

Arretee comme Epave.

IL a été arrêté comme épave, par le soussigné, à Gros Chevreuil, dans la Paroisse St. Landry, sur l'habitation ci-devant appartenant à Jacques Arnaud, une mule alezan, front blanc, âgée d'environ 8 ans, douce à la tire et à la monture, portant une cloche au cou et marquée sur la fesse gauche a peu près ainsi CJR.

Le propriétaire est prié de venir prouver sa propriété, payer les frais et l'emmener, autrement il en sera disposé selon la loi.

AURELE ARNAUD.

Gros Chevseuil 25 Juin 1860. 29—5f.

HARO LES NEGRES MARRONS!

LE soussigné tient une meute d'excellents Chiens à poursuivre les Nègres, et offre leurs services au public pour la prise des nègres marrons. Tout ordre déposé au Bureau du *Courrier*, ou entre les mains du soussigné, chez Michel Bordelon, à la Prairie Basse, sera promptemens exécuté.

23 juin 1860—6m] J. W HORTON.

HORLOGER.

LE soussigné n'étant plus au service de M. Delarue, a l'honneur d'annoncer au public qu'il s'est établi aux Opelousas, où il réparera les pendules, montres et bijoux qu'on voudra bien lui confier. Les ouvrages les plus difficiles en horlogerie, tels que réparations de chronomètres, patent-levers, etc., lui sont familiers et il les garantit pleinement.

Son atelier est presque vis-à-vis le magasin des MM. Perrodin, Main Street, Opelousas.

2 juin 1860. W. H. JUDGE.

A Vendre a l'Amiable.

LA propriété du soussigné, située aux Opelousas, consistant en une bonne maison à demeure, cuisine, etc., une boutique de charron, un bon tour, et un terrain. Le tout bien achalandé et très bien situé, à proximité de deux forges.

On vendra les outils et le bois avec la propriété si on le désire.

Pour les conditions s'adresser au soussigné, sur les lieux. PIERRE GOSSELIN.

☞Il saisit cette occasion pour annoncer qu'il ne peut et désormais ne livrera plus d'ouvrage sans qu'il soit préalablement payé.

Opelousas 14 Avril 1865.

Une Habitation bien etablie.

NOUS sommes autorisés à vendre une propriété située à la Prairie de l'Eglise, à environ trois milles des Opelousas et à une égale distance de Washington, consistant en 175 acres de terre ; 45 desquels sont entourés.

Les améliorations sont complètes et font de la propriété une résidence comfortable.

On est à même d'acheter avec ou sans cette propriété de la terre boisée.

DUPRE & GARLAND.

Opelousas, 19 Mai 1860.

A VENDRE.

UNE SUPERBE HABITATION, située à trois milles du Port Barré, à quatre des Opelousas et à quatre milles de Washington, située sur les deux rives du Bayou Têche, ayant 680 arpents sur la rive Est et 400 arpents sur la rive Ouest ; 450 à 500 arpents desquels sont entourés, et le reste est terre boisée.

Les améliorations consistent en une bonne maison de résidence, cabânes à nègres, sucrerie, cotonnerie, etc., etc.

DUPRE & GARLAND.

Opelousas, 19 Mai 1860.

A VENDRE.

UNE BELLE HABITATION SUCRIERE située sur le Bayou Bœuf, consistant en 1700 arpents de terre, bien améliorée comme habitation sucrière, à environ dix milles plus haut que Washington, dans la Paroisse St Landry.

DUPRE & GARLAND.

Opelousas, 19 Mai 1860.

BOIS DE SCIAGE.

LE soussigné ayant amélioré et transporté son moulin à scie à deux milles du Port Barré, sur le Bayou Courtableau, est actuellement prêt à scier n'importe quelle quantité de bois de toute proportion et jusqu'à 42 pieds de long. Le bois sera livré soit à son moulin soit au Port Barré, et les forts devis seront remplis à des prix modérés

CHS. CLOSE.

St. Landry, 20 Novembre 1858

A vendre a l'amiable.

UNE Habitation cotonnière, bien établie, située sur le Coteau de Plaquemine, à environ 8 milles des Opelousas, mesurant quatre cent vingt arpents de superficie, avec la récolte sur pied, comme aussi 25 esclaves qui y sont attachés, et les chevaux de tire, bestiaux, etc.

Ces propriétés seront vendues à des conditions avantageuses à l'acquéreur.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau du *Courrier des Opelousas*. [26 mai 1860

Moulin a Sucre a vendre.

UN bon Moulin à Sucre, à chevaux, avec un jeu de Chaudières, le tout en bon ordre, sera vendu à un prix modéré. S'adresser à John P. Hudson, à Bellevue, ou au bureau du *Courrier des Opelousas*. [9 Juin 1860.

A VENDRE.

UNE Résidence, située dans la ville des Opelousas, consistant en deux terrains, Maison, Cuisine, jardin potager, verger, etc.

S'adresser à FRITZ L. SANDOZ.

E. M. SMITH, *Arpenteur*

Dans et pour la Paroisse St-Landry.

☞Tout ordre déposé entre les mains de M. S. J. Barry, ar Grand Coteau, sera promptement exécuté. [23 Juin 1860

Dupré & Garland, Avocats,

PRATIQUERONT dans les différentes Paroisses composant le Quinzième District Judiciaire. [12 Mars, 1859.

V. CORMIER, Avocat,

Bureau à Washington, La.,

S'étant établi d'une manière permanente à Washington, s'occupera attentivement de toute affaire confiée à ses soins dans les Cours de Justice de St. Landry et des Paroisses voisines.

Washington, 23 Juin 1860—1a

Favorisez l'industrie domestique.

LE soussigné saisit cette occasion pour informer le public qu'il a en main et manufacture journellement toute sorte de Selles, Harnais, Brides, et autres articles de ce genre généralement en vente dans les magasin de son métier, rue Maine, presque vis-à-vis du magasin de Kaufman & Cie., aux Opelousas, où le public trouvera constamment de la selle et du harnais les plus communs aux plus élégants qu'on puisse fabriquer dans l'Etat. Il sollicite l'encouragement du public, déterminé qu'il est de satisfaire tout le monde, tant sous le rapport de ses articles que sous celui de leur prix.

GEORGE PULFORD.

Opelousas, 16 Juillet 1859.

LE DR. JOHN TAYLOR

DESIRE informer ses patrons et amis, et le public en général, qu'il s'est établi sur la rue Landry, entre le bureau de MM. Dupré & Garland et celui de M. C. H. Mouton, et qu'il sera prêt à toute heure du jour ou de la nuit à se rendre auprès des malades qui lui feront la faveur de l'appeler.

Opelousas, 5 Mai 1860.—1a

A VENDRE.

LE soussigné offre à vendre sa propriété, située aux Opelousas. La maison, spacieuse et bien construite, est presque neuve, ensemble avec la cuisine neuve et le logement des domestiques et un bon puits, en un mot, une résidence très agréable, dans un endroit retiré et en même temps près du centre de la ville.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au soussigné. J. PEFFERKORN.

Opelousas, 31 Mars 1860.

HOTEL WASHINGTON.

CET établissement populaire est de nouveau ouvert par le soussigné.

Il occupe la situation la plus favorable de Washington, et a de grandes chambres aérées et proprement meublées.

Le service de la table sera toujours aussi abondant et complet que les ressources du pays pourront le permettre, aux prix suivants :

Pension et logement, par mois,	$ 18 00
" sans logement "	" 12 00
" et logement par semaine,	" 6 00
" " par jour,	" 1 50

☞ Attaché à cet établissement est une écurie spacieuse et commode, abondamment pourvue de mais, de foin et de fourrage, où les chevaux seront entretenus aux prix suivants :

Par semaine,	$ 3 00
Par jour,	1 50

D'élégants buggys et de beaux chevaux de selle seront toujours tenus prêts au service par

McHENRY HUSBAND.

Washington, 5 Mai 1860—tf

POUR LES SOURCES.

LE soussigné annonce à ses amis et au public de cette Paroisse et de celles avoisinant qu'il est maintenant prêt à transporter les personnes qui voudront se rendre aux Sources de Bell-Cheney, de Beaver Creek ou de la Pointe-aux-Loups, aux prix les plus modérés. Ceux qui, de St. Martin, prendront la malle conduite par le soussigné et passant par le Pont-Breau, paieront au taux minime de huit piastres jusqu'aux Sources. On pourra toujours obtenir des chevaux et des voitures pour voyage exprès.

Confiant dans les efforts qu'il fera pour satisfaire le public, le soussigné espère mériter l'encouragement du public.

NOEL LARCADE.

Opelousas, 19 Mai, 1860. 3m

SOURCES DE BELL-CHENEY.

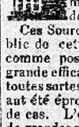

Cette délicieuse retraite d'Eté, située dans la Paroisse St. Landry, au centre d'une pinière charmante, à environ 36 milles d'Opelousas, sera ouverte le 15 de Juin prochain pour la réception du public.

Ces Sources sont favorablement connues du public de cette Paroisse et de celles avoisinantes comme possédant des qualités médicinales d'une grande efficacité dans les maladies chroniques de toutes sortes; les qualités minérales de ses eaux ayant été éprouvées et reconnues dans une infinité de cas. L'établissement est maintenant en voie de grandes réparations et d'améliorations, plusieurs nouvelles maisons devant être construites, donnant ainsi un logement pour 200 personnes cette saison.

Un excellent cuisinier (Sylvestre, bien connu de ceux qui ont visité mon établissement) an maître d'hôtel attentif et des domestiques actifs et polis, sont engagés pour la saison, comme aussi un orchestre ayant pour chef Tost le célèbre violon Italien, qui ajoutera au plaisir de cette retraite.

Deux lignes d'Omnibus feront le trajet régulièrement deux fois par semaine, entre Opelousas et les Sources.—Et les visiteurs pourront, en faisant adresser leurs lettres et journaux à *Ville Platte, Bell-Cheney Springs*, les recevoir deux fois par semaine.

Pension et logement, par semaine,	$10 00
do do par jour,	2 00
Enfants et domestiques, moitié prix.	
Entretien d'un cheval, par jour,	1 00

E. PATIN, Propriétaire.

St. Landry 5 Mai 1860. 4m.

SOURCES DE LA POINTE AUX LOUPS

LE soussigné informe le public qu'il vient d'améliorer de beaucoup cet Etablissement, et qu'il est maintenant prêt à recevoir les visiteurs que la perspective du plaisir ou le besoin d'améliorer leur santé pourront y conduire.

Ces Sources sont situées sur le Bayou des Cannes, à 34 milles ouest des Opelousas. Parmi les sources, il y en a de sulphureuses, de ferrugineuses et de minérales. Elles sont toutes très abondantes et trois d'entre elles forment un bain dont l'eau peut se changer entièrement dans l'espace d'une heure et un quart. En outre du bain principal, il s'en trouve un autre à environ 500 pas de l'Etablissement, qui est fourni par une source, la plus froide et la plus abondante.

En annonçant l'ouverture de son Etablissement, le soussigné ne prétend pas en faire une retraite où la fashion et le plaisir sont la chose principale ; son but est, avant tout, d'offrir l'usage de ses eaux aux valétudinaires, aux dyspetiques et aux malades atteints de maladies cutanées. Il a néanmoins des maisons et des chambres commodément meublées, et sa table sera toujours, autant que faire se pourra, en rapport des besoins et des désirs des visiteurs. Une excellente savanne, où les chevaux seront en sûreté, sera mise au service de ceux qui voudront les y garder, et les frais additionnels seront très minimes.

Une grande bâtisse vient d'être terminée, contenant entre autres un billard et une barre fournie de bonnes boissons, sirops et liqueurs pour dames et messieues.

Le soussigné sera modéré dans ses prix, et il est certain d'avance que ceux qui visiteront ses sources auront lieu de se féliciter du résultat de leur séjour.

5 Mai 1860.] ANTOINE CART.

SOCIETE COMMERCIALE.

JOSEPH BLOCH, SOL. FIRNBERG & S. E. LOEB.

LES soussignés se sont engagés, le 1er Mars 1860, en une Société Commerciale sous la raison de BLOCH, FIRNBERG & Co., pour la tenue d'un Magasin de Marchandises Sèches, &c., aux Opelousas.

Ils offrent leurs services au public au magasin en briques ci-devant occupé par Firnberg & Kaufman et le bureau du *Patriote*. Leur stock sera bientôt complet et les pratiques ne se plaindront pas des prix.

BLOCH, FIRNBERG & CO.

Opelousas, 3 Mars 1860.

AGENCE DE TERRES.

LE soussigné offre ses services comme agent en terres, pour vendre, acheter ou toutes autres affaires concernant les terres. Son intention est de tenir un régistre où seront inscrites les terres dont on lui confiera la vente, ainsi que la localité, la nature du sol et la production dont elles sont susceptibles. Ces terres seront affichées et les affiches circulées à telles places, dans cet Etat et dans d'autres qui seront jugées devoir en effectuer la vente. La commission sera au taux habituel. Son bureau est sur le côté Nord de la Maison de Cour, près de l'encoignure Israel.

JOHN MACDONALD.

Opelousas 21 Avril 1860.

Robert Benguerel,

Encanteur pour la Paroisse St. Landry

INSTITUTION DES OPELOUSAS.

POUR L'EDUCATION DES JEUNES GENS.

DIRIGEE PAR

Le Dr. J. A. A. DELARUELLE, *Principal; Professeur de Français et de Latin.*

Professeur de Langue et de Littérature anglaises.

HABITANT cette localité depuis 14 ans; ayant secondé Mme Delaruelle dans la direction du pensionnat de demoiselles fondé en 1844, et qui n'a cessé d'exister qu'à la mort de la fondatrice (1855), je pense pouvoir répondre dignement à la confiance des parents qui me confieront l'éducation de leurs enfants. Je ferai mes efforts pour aider au développement de leur intelligence, et autant que possible, faire naître chez eux les qualités intellectuelles qui doivent être le partage d'hommes qui citoyens d'un pays libre peuvent être appelés un jour au gouvernement des affaires du pays. Je m'efforcerai d'en faire de bons citoyens, de bons pères de famille. Pour cela il faut une éducation libérale, développant l'intelligence; une éducation entièrement dépouillée d'idées mesquines et anti-intellectuelles, enfantées par l'ignorance et la superstition, sa compagne ordinaire; une éducation dont ces entraves ne seraient par exclues, ne serait propre qu'à fausser les idées, abrutir l'intelligence, et d'hommes qui pourraient, que des êtres nuls, incapables, à intelligence bornée.

Mais la connaissance des sciences, l'exercice des talents d'agréments ne suffisent pas à eux seuls pour qu'une éducation soit complète; le système religieux doit également faire partie des idées à graver dans de jeunes imaginations; la croyance en un Dieu est aussi rationnelle que nécessaire. Si les rites dans lesquels on honore la Divinité sont différents, le but est toujours le même: *honorer le Créateur, le Grand Architecte de l'Univers. Nous devons donc avoir pour devise religieuse: Tolérance,—Amour de Dieu et du prochain.*

Des soins de tous genres seront prodigués aux élèves. Une nourriture saine et abondante leur sera donnée. De vastes terrains seront à leur disposition pour les récréations et les exercices nécessaires à leur santé. Enfin, on prendra toutes les mesures jugées indispensables pour que le moral et le physique des enfants soient toujours dans l'état le plus satisfaisant.

Les corrections manuelles expressément interdites. Les parents recevront tous les trois mois un bulletin de la santé et du travail des enfants.

CONDITIONS:

Pension et instruction, dans les 2 langues, par an,	$140 00
Demi-pension et instruction, dans les 2 langues, par an,	70 00
External, par an, même instruction,	40 00
" par mois "	4 00
Blanchissage, par an,	10 00
Raccommodage, par an,	10 00
Lit,	5 00

Frais de maladie à la charge des parents. Le médecin à leur choix.

Aucune diminution ne sera accordée pour le temps des maladies ne dépassant pas un mois.

Chaque trimestre payable d'avance. Tout trimestre commencé est dû en entier.

Chaque élève doit une corde de bois pour l'hiver.

Deux examens publics par an, en juin et novembre. Les Maîtres de langues latine, espagnole, &c., dessin, peinture, musique, armes, danse, se payent à part.

Chaque élève interne, doit apporter: 2 paletots d'été, 2 d'hiver, 2 pantalons d'été, 2 d'hiver, 2 cravattes, 2 gilets, 4 paires de chaussetts, 1 couverture de laine, 1 couverture de coton, 1 moustiquaire, 2 paires de draps, 4 serviettes de table, 2 de toilette, 6 mouchoirs de poche, 1 couverte de lit bleue, 1 baquet, 1 couvert peignes, brosse à dents. Papier, plumes, livres au frais des parents.

REFERENCES:

Hon. John H. Overton,	A. Garrigues Esq.,
Hon. B. A Martel,	Evte. Débaillon,
Joseph D. Guidry,	P. L. Hébrard,
Tse S. Robin Esq.,	Thos. H. Lewis Esq.
	Dr. DELARUELLE

Opelousas, 13 Mars, 1858.—1a.

INSTITUTION LITTERAIRE DES OPELOUSAS,

Ecole préparatoire pour les Académies de l'Union

"Tolérance entière, religieuse et politique."

PERSONNEL:

C. E. DURAND, Principal; *Professeur de Français de Latin, d'Histoire et de Mathématiques.*

J. N. JACKSON, *Professeur d'Anglais, de Géométrie, de Géographie et d'Ecriture.*

CONDITIONS

Pension, par année,	$140
Externes, par année,	40
" par mois,	4

FOURNITURES.

Bois de lit, matelas, oreiller, par trimestre,	$ 1 00
Blanchissage, par mois,	1 50

Chaque élève, pensionnaire et externe, doit une corde de bois pour son chauffage et fournit son éclairage en hiver.

Deux examens sémestriels et publics auront lieu chaque année.

L'anné scholaire est de 12 mois, y compris le mois des vacances.

Les réductions pour le temps des maladies ou autres causes indépendantes de la volonté, seront toujours accordées avec la plus parfaite équité.

Le médecin et les frais de maladies seront à la charge des parents. Le médecin sera à leur choix.

TROUSSEAU

1 moustiquaire;	2 paires de souliers;
2 paires de draps;	2 paletots d'été;
4 serviettes de table;	2 " d'hiver;
4 " de toilette;	2 pantalons d'été;
1 cuvette;	2 " d'hiver;
1 vase de nuit, 1 peigne,	6 chemises;
1 brosse à dents;	2 cravattes;
1 brosse à habits; 1 brosse à souliers;	2 gilets; 4 paires de chaussettes;
1 miroir; 1 chandelier;	2 couvertures de laine;
6 mouchoirs de poche.	

Opelousas, 5 Mars, 1859.—1a.

Monsieur LAMUR,

NOUVELLEMENT arrivé dans cette ville, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de prendre un atelier spécialement pour la réparation de voitures et de meubles, tels que peinture et garniture de voitures, vernisage et garniture de meubles, et autres réparations en tout genre. Il espère que l'élégance et la solidité de son travail, joints à la modicité de ses prix, lui attireront bientôt la confiance d'une nombreuse clientèle. Il fera des ouvrages à façon et se rendra sur les habitations des personnes qui voudront faire confectionner chez elles.

Son atelier est dans la maison de Rose Thierry, rue Bellevue, aux Opelousas. [2 juin 1860—6m

AVIS.

LE soussigné prie tous ceux qui lui doivent pour achat de bijouterie, réparations aux montres ou autrement, de venir régler sans délai, autrement ils se feront faire des frais.

Il saisit cette occasion pour annoncer à ses amis et au public en général qu'à partir de cette date il ne vendra ou travaillera plus que pour du comptant. F. DELARUE.

Opelousas, 17 Mars 1860.

Groceries, Marchandises, Ustensiles et Faience!

LE soussigné, récemment de retour de la Nouvelle-Orléans, d'où il vient de faire ses achats, a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il a en main, à l'ancien magasin de F. A. King, à l'encoignure des rues Maine et Landry, aux Opelousas, en addition de son fonds déjà considérable, un assortiment complet de

—*GROCERIES FRAICHES*;—

Un assortiment varié et bien choisi de

MARCHANDISES SÈCHES,

Coutellerie ; Moulins à Scie patentés ;
Barattes ; Baquets, et en définitive, une infinité d'outils et d'ustensiles de l'invention moderne.

Le soussigné espère pouvoir contenter les plus difficiles, tant en égard à ses articles qu'en égard à ses prix. McHENRY HUSBAND.

Opelousas, 4 Février 1860.

Le Dr. McMILLAN, Washington Lne.

A l'enseigne du Mortier, rue Maine, à Washington, on trouvera constamment un assortiment complet de pures et fraîches DROGUES, MEDECINES, ET PREPARATIONS CHIMIQUES.

Ce qu'on pourrait ne pas trouver en main sur demande sera obtenu par chaque retour du bateau.

Les prescriptions des médecins seront preparées avec le plus grand soin et diligence à toute heure.

☞Le Dr. McMillan offre ses services, comme médecin, à tous ceux qui en auront besoin.

Washington, 19 Mai 1860—1a

A Vendre.

UN MOULIN A COTON de Carver, neuf et en bon état, ayant 50 hérissons. Le prix et les conditions seront favorables à l'acquéreur.

S'adresser au soussigné, sur le Bayou Courtableau. P C. RICHARD.

21 Avril 1860—20—14f

NOUVEAU MAGASIN.

LES soussignés ayant formé une société commerciale sous la raison de *Ney & Dupré* ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général, que l'un d'eux vient d'arriver de New-York avec un assortiment complet de Marchandises Sèches, Quincaillerie, Faience, Ferblanterie, Grocerie, Chaussures, Liqueurs, Boissons, Articles de Fantaisie, en un mot tout ce que l'on peut supposer qu'un magasin de campagne peut et devrait avoir.

Tout en voulant écarter toute sorte de charlatanisme dans cette annonce, les soussignés n'hésitent pas néanmoins à annoncer qu'ils pourront vendre leurs marchandises à des prix aussi bas que le prix de détail de la Nouvelle-Orléans, et probablement à meilleur marché qu'elles ne sont vendues ici jusqu'à aujourd'hui.

Les soussignés se reposent sur cette conviction que le système des affaires au comptant est le plus sûr et le plus avantageux aussi bien pour l'acheteur que pour le marchand, ils espèrent que ceux qui voudront bien les encourager ne les mettront pas dans la dure nécessité de répéter constamment que, vu la modicité de leurs prix, leurs affaires ne se feront qu'au comptant.

Ils occupent le magasin anciennement de P. & V. Roy, rue Maine, Opelousas

BENOIT NEY.
EDMOND DUPRE.

Opelousas, 17 Mars 1860.

Mr. CHRETIEN MORNHINWEG,

MARCHAND TAILLEUR,
OPELOUSAS.

A L'HONNEUR d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'arriver de New-York avec un assortiment complet et expressément choisi de marchandises convenables pour vêtements d'hommes, tels que draps, casimirs et autres étoffes. Il a aussi une quantité de vêtements confectionnés sous ses yeux et d'après ses propres ordres, à la dernière mode, et spécialement pour ses pratiques habituelles, comme aussi pour ceux qui désireraient des coupes élégantes et à la mode.

Opelousas, 29 Octobre 1859—1an

Magasin et Atteiier de Vetements a la Mode.

LE soussigné a la faveur d'annoncer à ses anciens amis et au public en général, qu'il est actuellement pourvu d'habiles ouvriers et d'étoffes de la meilleure qualité pour la confection d'habillemens d'hommes et d'enfans. Dorénavant il travaillera et vendra au comptant seulement.

Il est parconséquant à même d'accommoder ses pratiques en toute sorte de vêtements, à meilleur marché qu'auparavant.

Son magasin est situé à l'encoignure des rues Maine et Vine, presque vis-à-vis la résidence de F. A. King, aux Opelousas. D. SHEUBLE.

Opelousas, 7 Avril 1860.

RECLAMATIONS DE TERRES.

LE soussigné, s'étant retiré du Bureau des Terres des Opelousas, offre ses services à ses amis et au public en général, comme Agent pour l'achat et la vente des terres, la rentrée et les réclamations de terres, et en définitive, de toute sorte d'affaires de la juridiction de ce Bureau. Son expérience et sa familiarité dans les affaires de terres, le mettront à même de contenter les personnes qui lui confieront la charge de leurs affaires.

JOHN J. TAYLOR.

Opelousas, 31 Mars 1860.

AGENCE DES TERRES.

DUPRE' & GARLAND agiront comme agens des Terres, s'enquerront de la validité des titres de terres, et achèteront et vendront des terres par commission.

Bureau, rue Landry, aux Opelousas.

18 Février 1860.

Gruau de Santé.

VERITABLE HYGIENE DES FAMILLES, SUBSTANCE ALIMENTAIRE ET REMEDE PAR EXCELLENCE.

Découvert et préparé par

M. MARMAY.

CETTE nouvelle et précieuse découverte est patentée pour la France, l'Angleterre, l'Ecosse l'Irlande, la Belgique, ainsi que pour les Etats-Unis.

Les constipations les plus rebelles ne peuvent résister à l'emploi journalier du Gruau de Santé; on en prend alors deux potages par jour, un le matin et l'autre le soir.

On le prend comme aliment sans être astreint à un régime particulier. Il est agréable au goût, excite l'appétit, facilite la digestion et guérit plus ou moins vite, mais toujours infailliblement toutes les maladies de l'estomac, connues sous le nom de

Dyspepsies. Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Migraines, Crampes d'Estomac, Constipations, Vomissements, Diarrhées chroniques, &c., &c.

Le Gruau de Santé, cet aliment unique et incomparable, calme aussi les irritations de la poitrine, la toux et le mal de gorge, il guérit également l'enrouement et l'extinction de voix.

☞On se trouvera bien, pendant les premiers mois au moins, d'en prendre le matin et le soir.

Vente en gros et en détail par A. RENAUD TRABER, agent général pour les Etats-Unis.

Dépôts dans toutes les villes principales des Etats-Unis.—A la Nouvelle-Orléans, rue Conti, No. 44, entre Chartres et Royale; aux Opelousas, aux pharmacies de M. P. L. Hébrard et de M. John Posey. [3 déc 1859.—1a

Terres a vendre a l'amiable

UN MORCEAU DE TERRE BOISEE, situé sur le Bayou de la Petite Prairie, dans la Paroisse St. Landry, près de l'habitation de C. L Swayzé, mesurant 481 acres et 42-100mes.—Conditions, $5,000 ; un tiers payable comptant, un tiers à un an, et un tiers à deux ans de crédit, à compter du jour de la vente.

UN AUTRE MORCEAU DE TERRE, situé au Bois du Bayou Mallet, en cette Paroisse, à 9 milles environ des Opelousas, mesurant deux cents arpents de superficie, bien boisé, borné au Nord par des terres d'Aug. Durousseau, h. c. l., au Sud par des terres de François Simien, h. c. l., à l'Est par la terre de Jacques Durousseau, h. c. l., sans les améliorations.—Conditions, $1,500 ; un tiers payable à un an, un tiers à deux ans, et un tiers à trois ans de crédit, avec 5 pour cent d'intérêt à compter du jour de la vente. C. H. MOUTON.

Opelousas, 25 Février 1860.

A vendre a l'amiable.

UN morceau de terre de 800 arpents de superficie, situé à environ 15 milles du village des Opelousas, dont environ 400 arpents de bois, le tout bonne terre cultivable.

Cette terre sera vendue à $8 l'arpent ; la moitié payable comptant et la balance à un an de crédit, sans intérêt.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à ULYSSE PRUD'HOMME, à Washington, ou au bureau du *Courrier des Opelousas*.

Opelousas 18 Fév. 1860. 1a.

HABITATION A VENDRE,

SITUEE sur le Bayou Bœuf, contenant 804 acres, dont 150 sont bien défrichés et entourés.

Ce morceau de terre est égal en fertilité à n'importe quelle autre terre sur le Bayou et sera vendu à des conditions avantageuses.

S'adresser au Dr J. A. TAYLOR,
19 nov 1859.] Près des Opelousas

A Vendre a l'amiable.

UN MORCEAU DE TERRE situé à la tête du Bayou Slow, St. Landry, étant le Quart N-O. et la Moitié O. du Quart N-E de la Section 6, Township 5 Sud de la Rangée 6 Est, contenant 242 85-100mes acres.

Pour les informations, s'adresser à Aug. N. Robin, au bureau du Recorder, ou à Mme P. Labyche, aux Opelousas.

Opelousas, 8 Octobre 1859—1a.

Farine de Maïs a vendre.

RAPHAEL HOLLIER tiendra constamment un approvisionnement de Farine de Maïs à son Magasin, rue Maine aux Opelousas.

DEPOT ET MAGASIN DE VOITURES.